

## La leçon d'histoire de Piketty

### Extraits de « Une brève histoire de l'égalité »

Il existe un mouvement historique vers l'égalité au moins depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. LE monde du début des années 2020, aussi injuste puisse-t-il sembler est plus égalitaire que celui de 1950 ou celui de 1900, qui étaient eux mêmes par de multiples aspects plus égalitaires que ceux de 1850 ou 1780...(...)

L'inégalité est avant tout une construction sociale, historique et politique. Autrement dit, pour un même niveau de développement économique ou technologique, il existe toujours de multiples façons d'organiser un régime de propriété ou un régime de frontière, un système social et politique, un régime fiscal et éducatif. Ces choix sont de nature politique. Ils dépendent de l'état des rapports de force entre les différents groupes sociaux et visions du monde en présence et ils conduisent à des niveaux et structures inégalitaires extrêmement variables suivant les sociétés et les périodes. Toutes les créations de richesse dans l'histoire sont issues d'une processus collectif : elles dépendent de la division internationale du travail, de l'utilisation des ressources naturelles planétaires et de l'accumulation de connaissances depuis les débuts de l'humanité. (...)

Cette marche vers l'égalité est la conséquence des luttes et des révoltes face à l'injustice, qui ont permis de transformer les rapports de force et de renverser les institutions soutenues par les classes dominantes pour structurer l'inégalité sociale à leur profit, afin de les remplacer par de nouvelles institutions, de nouvelles règles sociales, économiques et politiques plus justes et émancipatrices pour le plus grand nombre. (...)

Les luttes et les rapports de force ne sont pas suffisants en tant que tels. Ils sont une condition nécessaire pour renverser les institutions inégalitaires et les pouvoirs en place, mais malheureusement ils ne garantissent aucunement que les nouvelles institutions et les nouveaux pouvoirs qui les remplaceront soient toujours aussi égalitaires et émancipateurs que l'on aurait pu l'espérer. (...)

La marche vers l'égalité s'est appuyée depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur le développement d'un certain nombre de dispositifs institutionnels spécifiques qui doivent être étudiés comme tels : l'égalité juridique, le suffrage universel et la démocratie parlementaire, l'éducation gratuite et obligatoire, l'assurance -maladie universelle, l'impôt progressif sur le revenu, l'héritage et la propriété, la cogestion et le droit syndical, la liberté de la presse, le droit international...(...)

Pour autant, l'idée selon laquelle il existerait un consensus spontané au sujet des institutions justes et émancipatrices et qu'il suffirait pour les mettre en place de briser la résistance des élites est une dangereuse illusion.